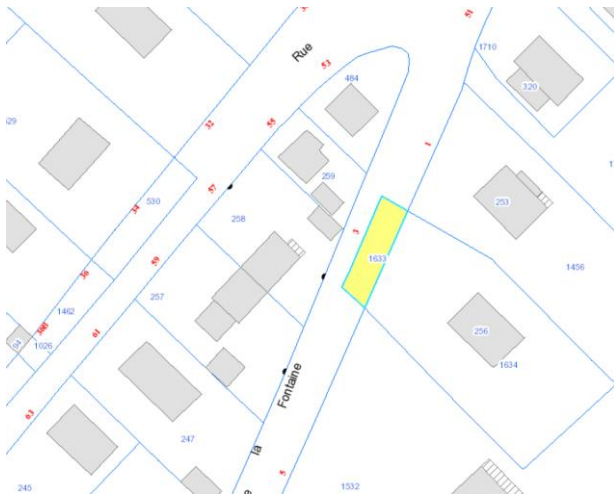


## 4.3 COMMUNE DE GRAND COURONNE-RUE DE LA FONTAINE-PARCELLE AK1633

### a) Caractéristiques de la parcelle AK 1633 et historique de la procédure

Le projet de transfert d'office concerne une petite parcelle AK 1633 historiquement partie prenante de la propriété cadastrée AK 1634. Cette emprise est positionnée sur la rue de la Fontaine, et correspond à un espace de trottoir et de voirie ouverte à la circulation publique.

Cette configuration est probablement issue de la création du lotissement à l'intérieur duquel tous les copropriétaires devaient posséder un morceau de la voirie, elle se rencontre régulièrement dans les lotissements anciens de la commune de Grand Couronne. Une mise au propre globale du cadastre se révèle indispensable car cette configuration contraint des ventes et successions.



La commune de Grand Couronne, par délibération en date du 23 décembre 2008, a validé le principe d'une rétrocession sans soulte de cette emprise. La délibération transmise à un notaire n'a pas été traduite par un acte administratif malgré les relances de la commune (courrier du 12/12/2012 et CU déposé en 2015).

Le décès de madame Pruvost et la mise en vente de la propriété ont re-questionné ce transfert non abouti. La compétence voirie étant transférée à la Métropole Rouen Normandie début 2015, ce dossier a fait l'objet d'échanges réguliers avec le notaire afin de ne pas bloquer une vente du bien.

Par courrier en date du 12 mars 2020, la Métropole a écrit en lettre recommandée avec accusé de réception à Madame Boudin, née Pruvost, fille de la feu-proprétaire, afin de l'informer de la mise en place de la procédure de transfert d'office.

Cette dernière, par appel téléphonique, a confirmé son accord pour la mise en place de cette procédure en rappelant que son frère, monsieur PRUVOST Hervé, est également propriétaire de l'emprise.

De ce fait, pour clarifier le statut de cette emprise, et l'incorporer dans le domaine public métropolitain, la procédure de transfert d'office apparaît adaptée.

Les propriétaires de cette parcelle sont :

- Madame PRUVOST BOUDIN Maryse- 9 avenue Jean Jaurès- 76530 Grand Couronne
- Monsieur PRUVOST Hervé- résidence Trianon-Apt 109-1B rue de la Résistance- 76300 Sotteville-les Rouen

## b) Nomenclature actuelle de la parcelle

|                                  |   |
|----------------------------------|---|
| <b>Statut</b>                    | Voie privée ouverte à la circulation publique   |
| <b>Longueur</b>                  | 17m50   |
| <b>Largeur</b>                   | 4m80 environ  |
| <b>Caractéristique technique</b> | Chaussée de type souple avec couche de roulement de 7cm en enrobé sur couche de fondation en grave non traitée de 30cm<br>Trottoir en enrobé teinté rouge |
| <b>Surface</b>                   | 88m <sup>2</sup>  |

### **Etat des lieux**

#### Diagnostic voirie et éclairage

La rue de la Fontaine ne supporte qu'un trafic local et résidentiel, elle ne possède pas de statut structurant.

Les revêtements de la rue sont globalement corrects. Les bordures de type T2 avec caniveau CS2 au droit de la parcelle sont vieillissantes.

La caractéristique foncière de la parcelle se traduit par la mise en œuvre d'un revêtement de trottoir rouge, également vieillissant (présence de fissures...)



#### Diagnostic eau et assainissement

La Direction de l'Assainissement signale l'existence d'un tronçon de réseau qui traverse cette parcelle et ne pose pas de problème particulier.

On note la présence d'équipement en limite de la parcelle de type avaloir TGAS.

Le réseau eau potable passe également dans la rue sans présenter de problèmes particuliers.

